

## **PROGRAMME FACULTAIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION**

Ce programme vise à améliorer la capacité en recherche et en création de la Faculté des arts. Il soutient différentes facettes individuelles et collectives reliées à l'évolution de la carrière des professeurs, professeures. Les sommes allouées sont destinées à élaborer et développer des projets structurants et durables pour la Faculté et à produire un effet levier pour financer de manière plus substantielle les activités de recherche et de création de son corps professoral. Il se divise en cinq volets :

- DÉMARRAGE DES NOUVEAUX PROFESSEURS, NOUVELLES PROFESSEURES;
- **RELANCE DE PROJETS DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION;**
- NOUVELLES ORIENTATIONS DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION;
- INITIATIVES DE REGROUPEMENT DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION;
- APPARIEMENT FINANCIER AUX SUBVENTIONS LIÉES À LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES.

### **Modalités générales**

- Les montants alloués peuvent varier d'une année à l'autre selon les fonds attribués annuellement par le vice-rectorat à la recherche et à la création. Des montants maximums sont annoncés à titre indicatif pour chacun des volets du programme;
- Lorsque vous recevez le courriel de confirmation du versement de votre subvention, veuillez porter attention à l'échéance quant à l'utilisation de ces fonds;
- Toute activité de diffusion résultant de ce programme facultaire devra déclarer par écrit l'appui financier de la Faculté des arts;
- Pour le dépôt des demandes de financement et le suivi administratif des dossiers, le professeur, la professeure doit s'adresser à l'adjointe au vice-décanat à la recherche et à la création de la Faculté des arts Geneviève Garneau poste 2432 ou à l'adresse courriel [garneau.genevieve@uqam.ca](mailto:garneau.genevieve@uqam.ca).

## **Relance de projets de recherche et de recherche-cr ation**

### **Objectifs sp cifiques**

- Encourager les professeurs, professeures   poursuivre leur projet de recherche ou de recherche-cr ation;
- Soutenir l'am lioration d'une demande de subvention qui a  t  recommand e, mais non financ e;
- Resoumettre aussit t que possible une demande de financement dont la qualit  a d j   t  reconnue par un jury de pairs.

### **Conditions d'admissibilit **

-  tre un professeur, une professeure dont la demande de subvention aupr s d'un des grands fonds gouvernementaux a  t  recommand e, mais non financ e;
- S'engager   faire une nouvelle demande dans le cadre du m me programme de financement;
- D poser aupr s du vice-d canat la demande non financ e avec les commentaires du jury;
-  tablir, en collaboration avec le vice-d canat, un  chancier et un budget de travail dans le mois suivant la r ponse de l'organisme subventionnaire.

### **Montant allou **

- Jusqu'  2 000 \$ pour une demande individuelle;
- Jusqu'  3 000 \$ pour une demande collective.

### **D p t de la demande**

-  ch ance : d s la r ception des r sultats du concours vis ;
- Contacter Genevi ve Garneau au poste 2432 ou   l'adresse [garneau.genevieve@uqam.ca](mailto:garneau.genevieve@uqam.ca).